

Midi Libre

Languedoc-Roussillon L'immigration légale, une richesse trop mal perçue

PHILIPPE MOURET

18/04/2011, 13 h 13

Diminuer l'immigration légale. Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, s'est fixé comme objectif de réduire de 20 000 le nombre d'immigrés réguliers (de 200 000 à 180 000). Il a précisé qu'il ferait connaître "dans les prochains jours" les moyens et la méthode pour y parvenir.

Ce projet d'immigration réduite s'était heurté dès le début de la semaine dernière au désaccord de nombreuses personnalités, au sein même de la majorité. "Dans le long terme, on aura besoin de main-d'œuvre, on aura besoin d'effectifs salariés formés (...). En ce qui concerne l'immigration qui est légale, évidemment, il faut qu'elle soit protégée et sécurisée", assure Christine Lagarde, la ministre de l'Économie et des Finances.

Patrick Gaubert, président du Haut conseil à l'intégration Laurence Parisot, la présidente du Medef, a mis en garde contre un projet contre-productif d'un point de vue économique. "Je ne crois pas qu'il faille faire de l'immigration légale liée au travail un problème (...). Restons un pays ouvert, qui accueille de nouvelles cultures et profite du métissage", a-t-elle insisté, soulignant que face à la montée du populisme, "le plus grand danger, serait de se refermer".

"L'intégration à la française, ça marche", insiste le président du Haut conseil à l'intégration, Patrick Gaubert. Hier, Dominique Paillé, président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration - et ex-porte-parole de l'UMP - a enfoncé le clou : "Ces gens-là qui nous arrivent et qui séjournent chez nous s'imprègnent petit à petit et avec beaucoup de réalisme des valeurs qui sont les nôtres (...). Ils font des efforts lorsqu'ils signent un contrat d'accueil à l'intégration (...) et c'est pour ça que je dis que ça marche."

Il en va de même dans la région. Ainsi, Patrick Ceccotti, président de la Fédération départementale 34 du bâtiment souligne que "la région a toujours été une "terre" d'accueil (...). Mon grand père est venu ici chercher une nouvelle vie"...

Le bâtiment, mais aussi l'agriculture, la pêche, la mécanique, la restauration... Le Languedoc-Roussillon a su intégrer ceux qui viennent avec l'espoir de vivre mieux.

Ils sont un peu plus de 140 000 étrangers (lire ci-contre) à avoir choisi la région. Mais s'implanter en France n'est pas facile, souvent du fait d'une grande frilosité administrative vis-à-vis de l'immigration, dont on oublie trop qu'elle est aussi une richesse. Le monde de

l'économie en est conscient. Mais "le temps de l'administration n'est pas forcément celui du business", soulignait récemment Alexandre George, directeur du cabinet Migration conseil.

Questions à Roger RABIER, statisticien à l'Insee : "La région en cinquième position"

Quelle est la part des immigrés en Languedoc-Roussillon ?

Selon les derniers chiffres (2007), 143 500 étrangers résident en Languedoc-Roussillon, soit 5,6 % de la population régionale. C'est au-dessus de la moyenne nationale qui est de 4,2 % hors Ile-de-France. En dessous (5,8 %) si l'on intègre la région parisienne.

Comment se situe la région ?

Cette part place le Languedoc- Roussillon au 6e rang des régions métropolitaines derrière Paca et devant la Lorraine. Et au 5e rang si l'on excepte l'Ile-de-France. En Languedoc-Roussillon, parmi cette population étrangère, 27 % occupent un emploi, 11 % se déclarent chômeurs et 52 % sont inactifs.

Alors que 37 % des actifs français en Languedoc- Roussillon ont un emploi, ils ne sont que 27 % de la main-d'œuvre étrangère à en avoir un ; elle-même deux fois plus confrontés au chômage. De la même manière, il y a deux fois plus de femmes au foyer dans la population étrangère de la région.

Quels sont les secteurs les plus représentés ?

Le secteur de la construction emploie 7 550 personnes soit 10 % des immigrés au travail dans la région (11,5 % au niveau national). Viennent ensuite l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Le 3e secteur, c'est le commerce, la réparation auto et moto. Viennent ensuite, les services de secrétariat, l'hébergement-restauration, l'industrie, l'enseignement, etc.

Voir l'article sur le web :

<http://www.midilibre.fr/dyn/imprimer.php?link=http%3A%2F%2Fwww.midilibre.fr%2F2011%2F04%2F18%2F1-immigration-legale-une-riche-esse-trop-mal-percue%2C305281.php>